



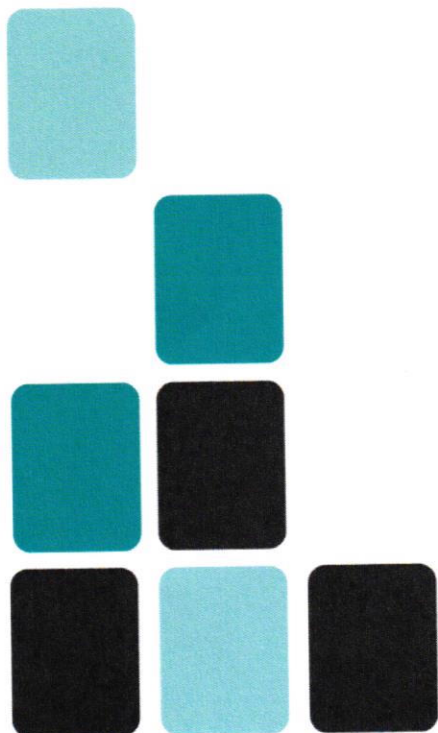
EXPERTISE | AUDIT | CONSEIL

**OGEF familial du val d'Erdre
Association loi 1901
Siège social : 13 rue du général Leclerc
44390 Nort sur Erdre**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Assemblée d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/08/2019

Ce rapport comporte 4 pages y compris celle-ci plus 14 pages d'annexes



Aux membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « OGEC familial du val d'Erdre » relatifs à l'exercice clos le 31 août 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport moral et financier et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du président et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances

ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Treillières le 13 janvier 2020

**Pour la SAS ORECO,
Commissaires aux comptes**



Julien SONIGO
Commissaire aux comptes

Les comptes annuels annexés se caractérisent par les données suivantes :

Rubriques	Montants
Total du bilan	7 524 724 €
Produits d'exploitation	4 071 723 €
Résultat (perte)	- 195 981 €

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/08/2019 12			Exercice N-1 31/08/2018 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, Brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	19 372	19 372		
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions	12 069 333	7 001 340	5 067 992	5 222 956
	Installations techniques Matériel et outillage	763 423	704 447	58 975	87 422
	Autres immobilisations corporelles	2 085 872	1 537 320	548 552	473 363
	Immobilisations en cours	840		840	840
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations	415		415	418
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	10 252		10 252	10 113
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	384		384	384
Total I		14 949 891	9 262 480	5 687 412	5 795 495
ACTIF CIRCULANT	Comptes de liaison Total II				
	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements	3 551		3 551	3 362
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	23 747		23 747	22 097
	Créances (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	75 262	60 607	14 655	24 317
	Autres créances	84 877		84 877	155 405
	Valeurs mobilières de placement	372 378		372 378	371 429
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	1 238 825		1 238 825	1 198 996
	Charges constatées d'avance (3)	99 280		99 280	76 653
	Total III	1 897 919	60 607	1 837 313	1 852 260
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	16 847 811	9 323 087	7 524 724	7 647 756

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

ORECO
Commissaire aux Comptes
FIGURA

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/08/2019 12	Exercice N-1 31/08/2018 12
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	3 058 835	2 931 723
	Ecart de réévaluation		
	Réserves :		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		1 665
	Report à nouveau	-835 620	-550 388
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	-195 981	-286 897
	Autres fonds associatifs		
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Fonds associatifs avec droit de reprise :		
	Apports	1 130 916	1 154 116
	Legs et donations	27 544	27 544
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecart de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	221 766	264 729
	Provisions réglementées		
	Droit des propriétaires		
	Total I	3 407 460	3 542 491
	Comptes de liaison Total II		
DETTES (1)	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	202 986	147 580
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
	Fonds dédiés sur autres ressources		
Comptes de Régularisation	Total III	202 986	147 580
	Emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	3 491 916	3 495 496
	Emprunts et dettes financières divers	52 000	78 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	115 957	129 368
	Dettes fiscales et sociales	132 603	137 873
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	33 408	64 422
	Autres dettes	32 162	4 181
	Instruments de trésorerie		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	56 232	48 343
	Total IV	3 914 278	3 957 684
	Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		7 524 724	7 647 756

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

3 249 409
664 869

3 300 183
657 501

FIGURA

ORECO
Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2019 12	Exercice N-1 31/08/2018 12
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue de Biens et Services	3 881 825	3 747 797
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	60 224	85 921
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	65 318	151 979
Collectes	16 600	19 264
Cotisations		
Autres produits	47 755	73 767
Total I	4 071 723	4 078 728
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)	-189	124
Autres achats et charges externes	1 947 946	2 071 411
Impôts, taxes et versements assimilés	119 234	100 389
Salaires et traitements	1 163 428	1 143 814
Charges sociales	432 949	422 265
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	474 514	496 223
Sur immobilisations : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions	8 934	19 270
Pour risques et charges : dotations aux provisions	55 406	38 129
Subventions accordées par l'association	3 145	3 140
Autres charges (2)	27 524	33 626
Total II	4 232 891	4 328 391
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	-161 168	-249 662
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	5 271	15 628
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

FIGURA

ORECO
Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2019 12	Exercice N-1 31/08/2018 12
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier		
Autres intérêts et produits assimilés	3 474	8 803
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	3 474	8 803
Charges financières		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	64 583	65 239
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	64 583	65 239
2. Résultat financier (V-VI)	-61 109	-56 436
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-217 006	-290 471
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	15 722	5 352
Produits exceptionnels sur opérations en capital	14 546	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total VII	30 268	5 352
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9 236	1 778
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	8	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions		
Total VIII	9 244	1 778
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	21 025	3 574
Impôts sur les bénéfices (IX)		
Total des produits (I+III+V+VII)	4 110 737	4 108 510
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	4 306 718	4 395 407
Solde intermédiaire	-195 981	-286 897
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
5. Excédents ou Déficits	-195 981	-286 897

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/08/2019, d'une durée de 12 mois, ont été établis conformément aux dispositions réglementaires en vigueur (Règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général et Règlement CRC 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations) et en appliquant la Nomenclature comptable de l'Enseignement catholique sous contrat avec l'Etat (édition 2016) définie par la FNOGEC (Fédération National des Organismes de Gestion des Etablissements de l'Enseignement Catholique).

Les méthodes de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

1/ Les subventions d'équipements allouées par les collectivités territoriales en vue de l'acquisition d'immobilisations ont été rapportées au compte de résultat selon le taux en vigueur pratiqué pour les immobilisations concernées.

2/ La taxe d'apprentissage perçue est reprise dans le résultat de l'exercice au rythme de l'amortissement des investissements qu'elle finance.

3/ Les constructions sont amorties selon la méthode des composants conformément au Règlement 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs du 27 décembre 2002.

4/ Les créances douteuses sont provisionnées pour faire face à un risque d'impayé. Le taux de provision est fixé à 60% l'année de la constatation de la créance douteuse et 65% pour l'année suivante. Les créances dont l'ancienneté est supérieure à 2 ans sont provisionnées au taux de 100%.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	19 372		
Constructions sur sol d'autrui	8 789 658		15 237
Installations générales agencements aménagements des constructions	3 100 510		163 928
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	763 423		
Installations générales agencements aménagements divers	197 765		156 396
Matériel de transport	27 544		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 223 791		30 733
Emballages récupérables et divers	449 644		
Immobilisations corporelles en cours	840		
TOTAL	14 553 174		366 294
Autres participations	418		5
Autres titres immobilisés	10 113		140
Prêts, autres immobilisations financières	384		
TOTAL	10 915		144
TOTAL GENERAL	14 583 461		366 438

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			19 372	19 372
Constructions sur sol d'autrui			8 804 895	8 804 895
Installations générales agencements aménagements constr.			3 264 438	3 264 438
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			763 423	763 423
Installations générales agencements aménagements divers			354 161	354 161
Matériel de transport			27 544	27 544
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 254 524	1 254 524
Emballages récupérables et divers			449 644	449 644
Immobilisations corporelles en cours			840	840
TOTAL			14 919 468	14 919 468
Autres participations		8	415	415
Autres titres immobilisés			10 252	10 252
Prêts, autres immobilisations financières			384	384
TOTAL		8	11 052	11 052
TOTAL GENERAL		8	14 949 891	14 949 891

FIGURA

ORECO
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	19 372			19 372
Constructions sur sol d'autrui	5 040 212	201 891		5 242 103
Installations générales agencements aménagements constr.	1 627 000	132 237		1 759 237
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	676 001	28 446		704 447
Installations générales agencements aménagements divers	124 094	9 779		133 873
Matériel de transport	27 544			27 544
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	884 607	85 029		969 636
Emballages récupérables et divers	389 136	17 131		406 267
TOTAL	8 768 594	474 514		9 243 108
TOTAL GENERAL	8 787 965	474 514		9 262 480

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol d'autrui	201 891				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	132 237				
Instal.techniques matériel outillage indus.	28 446				
Instal.générales agenc.aménag.divers	9 779				
Matériel de bureau informatique mobilier	85 029				
Emballages récupérables et divers	17 131				
TOTAL	474 514				
TOTAL GENERAL	474 514				

FIGURA

ORECO
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	2 931 723		127 112	0	3 058 835
Réserves :					
Réserves d'investissement	1 665			1 665	
Report à nouveau	-550 388		1 665	286 897	-835 620
RESULTAT DE L'EXERCICE	-286 897	286 897		195 981	-195 981
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Apports	1 154 116			23 200	1 130 916
Legs et donations	27 544				27 544
Subventions d'investissement	264 729			42 963	221 766
Provisions réglementées					
TOTAL I	3 542 491	286 897	128 777	550 706	3 407 460

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	147 580	55 406			202 986
TOTAL	147 580	55 406			202 986

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	55 329	8 934	1 550	2 106	60 607
TOTAL	55 329	8 934	1 550	2 106	60 607
TOTAL GENERAL	202 909	64 340	1 550	2 106	263 593
Dont dotations et reprises d'exploitation		64 340	1 550	2 106	

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	384	0	384
Clients douteux ou litigieux	70 591	70 591	
Autres créances clients	4 671	4 671	
Divers état et autres collectivités publiques	3 219	3 219	
Débiteurs divers	81 658	81 658	
Charges constatées d'avance	99 280	99 280	
TOTAL	259 803	259 419	384

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	4 360	4 360		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	3 487 556	264 147	1 098 448	2 124 961
Emprunts et dettes financières divers	52 000	26 000	26 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	115 957	115 957		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	124 933	124 933		
Autres impôts taxes et assimilés	7 670	7 670		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	33 408	33 408		
Autres dettes	32 162	32 162		
Produits constatés d'avance	56 232	56 232		
TOTAL	3 914 278	664 869	1 124 448	2 124 961
Emprunts souscrits en cours d'exercice	257 795			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	285 087			

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 20 ans
Matériel et mobilier scolaire	Linéaire	3 à 10 ans
Autres matériels	Linéaire	5 à 15 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel et mobilier de bureau	Linéaire	1 à 15 ans
Matériel de restauration	Linéaire	5 à 10 ans
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du dernier prix d'achat connu.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	84 877
Valeurs mobilières de placement	22 378
Total	107 255

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 360
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59 994
Dettes fiscales et sociales	57 031
Total	121 385

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	99 280
Total	99 280
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	56 232
Total	56 232

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

Les trois plus hauts cadres dirigeants de l'association sont le Chef d'Etablissement, le Président et le Trésorier.

Le Président et le Trésorier ne percevant aucune rémunération, communiquer la rémunération des trois plus hauts dirigeants reviendrait à donner une information individuelle préjudiciable à son caractère confidentiel (réponse ministérielle n°01630, J.O. Sénat).

Valorisation des contributions volontaires

En application de la nouvelle nomenclature comptable de l'Enseignement catholique sous contrat avec l'Etat (édition 2016), un équivalent loyer a été comptabilisé dans les comptes au 31/08/2019 pour un montant de 487.135 euros dans les comptes spéciaux (861100) par la contrepartie d'une prestation gratuite de propriétaire (871100).

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 12.386 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'emprunt souscrit auprès du Crédit Agricole à hauteur de 400.000 euros est garanti par un nantissement des produits d'épargne du DAT 5599 à concurrence de 400.000 euros. Le capital restant dû à la clôture de l'exercice est de 290.952 euros. A la clôture de l'exercice, le DAT 5599 s'élevait à 150.000 euros.

Engagements financiers

Dans le cadre de la mise en conformité des bâtiments (normes AD'AP), l'association s'est engagée à réaliser 140.000 euros de travaux, par décision du conseil d'administration du 19/04/2018, au plus tard avant 2021.

Engagements reçus

Cautions de la Fondation de la Providence sur emprunts	2 902 814
Total	2 902 814

Détail des cautions données

Cautions données au profit du	: Crédit Mutuel sur emprunt du 08/11/2018
Nom des personnes ayant donné leur caution	: Fondation de La Providence
Montant initial de la caution	: 300 000
Montant restant dû de la caution	: 242 861
Cautions données au profit du	: Crédit Mutuel sur emprunt du 05/06/2011

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Nom des personnes ayant donné leur caution	: Fondation de La Providence
Montant initial de la caution	: 1 500 000
Montant restant dû de la caution	: 997 865
Cautiion donnée au profit du	: Crédit Mutuel sur emprunt du 12/05/2017
Nom des personnes ayant donné leur caution	: Fondation de La Providence
Montant initial de la caution	: 200 000
Montant restant dû de la caution	: 136 704
Cautiion donnée au profit du	: Crédit Agricole sur emprunt du 30/11/2016
Nom des personnes ayant donné leur caution	: Fondation de La Providence
Montant initial de la caution	: 1 395 400
Montant restant dû de la caution	: 1 186 120
Cautiion donnée au profit du	: Crédit Agricole sur emprunt du 26/08/2016
Nom des personnes ayant donné leur caution	: Fondation de La Providence
Montant initial de la caution	: 400 000
Montant restant dû de la caution	: 339 265

Engagement en matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
L'indemnité conventionnelle de départ à la retraite est calculée et comptabilisée suivant les recommandations de la FNOGEC.
Les calculs ont été réalisés en tenant compte d'une actualisation au taux de marché des obligations des sociétés cotées en Zone Euro (iBOXX) arrêté au 31 août 2019 et fixé à 0,30% (contre 1,42% à la clôture précédente).

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- RFA LE CEDRE	2 127	77180000
- Régularisation RAS emprunt CRCA	2 517	77280000
- Régularisation charges avoir basketteur	5 135	77280000
- Remboursement MSA	1 707	77280000
- DEC participation services communs	2 492	77280000
- Remboursement sinistre Groupama	892	77280000
- Divers	851	77280000
- Reprise quote-part subventions invest.	14 539	77700000
- Cessions d'immobilisations	8	77560000
Total	30 268	
Charges exceptionnelles		
- Cessions d'immobilisations	8	67560000
- Régularisation HARMONIE MUTUELLE	902	67200000
- Divers	1 073	67200000
- Régularisation ENI GAZ	4 514	67200000
- Régularisation fournisseur GUERIN	2 747	67200000
Total	9 244	

FIGURA

ORECO
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Transferts de charges

Nature	Montant
Indemnités journalières	39 537
Taxe apprentissage imputée sur les frais de fonctionnement	22 125
Total	61 662